



Le 15 mars dites **NON** à la hausse de la CSG **OUI** à la revalorisation de nos pensions



Emmanuel Macron se vante de faire ce qu'il a promis. C'est ainsi qu'il justifie la hausse de la CSG. Mais il s'était bien gardé de préciser que cette hausse s'appliquerait non pas en fonction des pensions mais de l'ensemble des revenus des retraités. De nombreux retraités sont ainsi touchés alors qu'ils pensaient mesure ne leur serait pas appliquée.

Une mesure particulièrement injuste

Baisser le revenu de celles et ceux qui ont travaillé leur vie durant pour avoir le droit à une retraite méritée est indigne de la 5^{ème} puissance du monde. **Rien ne justifie cette injustice.** L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés aurait pu facilement être accordée en réduisant la part réservée aux dividendes sur les profits dégagés par les entreprises. Car la France bat le record d'Europe des dividendes versés aux actionnaires.

Le mépris ça suffit

Pour faire passer la hausse de la CSG, le **gouvernement** invoque la solidarité intergénérationnelle et **accuse les retraités** qui s'y opposent de faire preuve d'égoïsme. Comme si les retraités n'aident pas leurs enfants et petits-enfants, ne participent pas bénévolement à des activités pour pallier les carences de l'État et ne contribuent pas ainsi à la cohésion de notre société !

Une mesure dangereuse

Cela fait 30 ans que les gouvernements successifs multiplient les cadeaux aux grandes sociétés et imposent l'**austérité aux salariés**. Les pensions ont été « revalorisées » de 0,1 et 0,8% en 5 ans et 2018 est annoncée comme une année blanche ! Le résultat ?

La dette, le déficit commercial, la précarité et le chômage progressent ! Emmanuel Macron poursuit la même politique.

Réduire le **pouvoir d'achat des retraités**, non seulement va plonger des millions d'entre-eux dans la misère, mais va aggraver les difficultés du pays. En effet selon le CREDOC, les seniors assurent en France 53% des dépenses de consommation, 57% de santé, 64% des assurances, 51% des biens et services, 50% en équipement du foyer...

Réparez l'injustice en revalorisant nos pensions!

Le 15 mars, pas moins de 9 organisations de retraités, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires-UNRPA et LSR, appellent les retraités à manifester leur refus de la hausse de la CSG. Les députés de la majorité présidentielle l'ont voté, ils doivent s'en expliquer. Ils peuvent réparer cette injustice en votant la revalorisation de nos pensions. Le 15 mars nous leur demanderons de s'engager à le faire.

Soyons nombreux à nous rassembler dans le maximum de villes pour faire valoir nos droits au respect, notre droit à des revenus dignes de notre contribution passée et présente à la richesse de la France.



15 MARS : JOURNEE D'ACTION UNITAIRE

14H30 : manifestation Ile de France — départ de Montparnasse



EHPAD

Les retraité-e-s sont concerné-e-s

De nombreux retraités vivent chez eux. Mais toutes et tous savent qu'ils peuvent avoir recours à un hébergement en EHPAD. Or, les conditions d'hébergement dans la plupart des EHPAD sont aujourd'hui déplorables.

Malgré des alertes répétées, les améliorations sont dérisoires et la diminution des moyens financiers des établissements consécutive aux dernières mesures budgétaires ne peuvent qu'aggraver la situation.

Des coûts prohibitifs

Les coûts à la charge des résidents et de leurs descendants sont totalement prohibitifs pour des prestations le plus souvent très moyennes voire inacceptables et inhumaines.

Le droit à la qualité des prestations

Les résidents, les familles, les retraités sont en droit d'exiger, à domicile comme en établissement que se mettent en place des accueils et accompagnements personnalisés.

Parce que nous sommes toutes et tous différents, il faut dépasser les standards, les «procédures» systématiques, les soins à la chaîne.

Des revendications légitimes

- Des créations de places en EHPAD en rapport avec l'évolution de la démographie et de la demande, Des structures publiques adaptées, dotées d'équipements performants,
- Des effectifs qualifiés, bénéficiant de formations permanentes, correctement rémunérés et privilégiant la prévention et l'accompagnement de qualité et individualisé,
- Des conditions de travail favorisant la sérénité de toutes et tous : personnels, résidents, familles, ainsi que la qualité d'accompagnement des résidents.
- Un «reste à vivre» permettant au résident et son conjoint de vivre décemment.

Les retraités CGT du Val d'Oise ont toutes les raisons de défendre leurs revendications en convergence avec celles des personnels des EHPAD.

SOYONS NOMBREUX AU RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL

**le 15 mars à 10H30 devant le Conseil Départemental
avec une **demande d'audience à 10h30** à la Présidente**

**UN SYNDICALISME DE RETRAITÉS UTILE ET EFFICACE,
pour défendre mes revendications : «Pouvoir d'achat – Retraite – Santé – Besoins quotidiens»**

JE ME SYNDIQUE A LA CGT

Nom : Prénom : E-mail :
Adresse :
Code postal : Ville : Tél :
Branche professionnelle d'origine:

Bulletin à retourner à : USR CGT 95 - 26 rue Francis.Combe - 95000 CERGY
Contact courriel : usr.cgt95@laposte.net